

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 05/03/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un.e consultant national.e, expert en éducation-formation, en charge de l'élaboration de la stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques (SNACC) en Côte d'Ivoire

Numéro du projet : CIV 10-00103170 – « PROJET RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE »

Durée du contrat/services (si applicable) :

- La durée de la mission sera de 25 (Vingt-cinq) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport pour l'expert en Education-Formation

La période de la mission s'étalera sur deux (02) mois. Les mesures de lutte contre la COVID-19 devront être appliquées dans le cadre de cette mission.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« Recrutement d'un.e consultant national.e, expert en éducation-formation, en charge de l'élaboration de la stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques (SNACC) en Côte d'Ivoire.

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 19 Mars 2021 à 13h00 et comprendront :

- **Une proposition technique :** le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- **Une proposition financière,**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50)
2. Plan de travail (10)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

La méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

La proposition financière qui sera cotée sur 30/100 points, se fera sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires et autres frais).

Le soumissionnaire techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification, capacités et expérience							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation-formation	15					
1.3	Expertise avérée dans les questions d'évaluation de compétences et capacités, dans le développement de programme de formation	20					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total 1		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total 2		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Note maximum	Centre de recherche				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée, approche et Plan de travail pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants des tâches/responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
Total 2		40					



Termes de Référence

Recrutement de deux (2) consultant.e.s nationaux (ales) en charge de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC) en Côte d'Ivoire (Un (1) Expert en éducation-formation et un (1) Expert en changement climatique)

- 1- Recrutement d'un.e consultant national.e, expert en éducation-formation, en charge de l'élaboration de la stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques (SNACC) en Côte d'Ivoire**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) s'est engagée, dans ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN), à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 28% à l'horizon 2030. Par ailleurs, la ratification de l'Accord de Paris sur le climat par le pays le 25 octobre 2016 engage la Côte d'Ivoire à accélérer la mise en œuvre de ses CDN. Cela suppose que la Côte d'Ivoire doit traduire les grandes orientations de ses CDN en actions concrètes intégrant tant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre que l'adaptation aux changements climatiques.

La mise en œuvre des CDN et de l'Accord de Paris nécessitera donc l'implication et la participation de toutes les couches socio-professionnelles. Cependant, les connaissances au niveau national sur les changements climatiques sont encore insuffisantes pour induire un changement de paradigme. Dans ce cadre, l'implémentation de l'Action pour l'Autonomisation Climatique (ou Action for Climate Empowerment (ACE) en Anglais) à travers les six (06) éléments de l'article 6 (Education, Formation, Sensibilisation du public, Participation publique, Accès public aux informations et Coopération internationale) de la CCNUCC sur ces questions peut induire de grandes transformations à fort impact dans la lutte contre les changements climatiques. Ainsi, les présentes directives abordent la mise en œuvre stratégique et systématique d'activités pour l'autonomisation climatique au niveau national qui tient compte des réalités de la Côte d'Ivoire. Toutefois, une telle action nécessite l'élaboration d'une Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques pour identifier les axes prioritaires d'intervention et les objectifs chiffrés à court, moyen et long termes. Une stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques est un puissant instrument qui accompagne la mise en œuvre des CDN et PNA et autres plans de lutte contre le changement climatique.

C'est dans ce contexte que le projet procède au **recrutement de deux (2) consultant.e.s nationaux (ales) en charge de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC) en Côte d'Ivoire: Un (1) Expert en éducation-formation pour l'élaboration du document de la Stratégie et un (1) Expert en changement climatique pour réaliser une étude de base sur les priorités et objectifs en vue de la SNACC.**

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de cette étude est d'élaborer la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC) en lien avec le Processus National d'Adaptation (PNA) et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire. Cette stratégie accompagnera la mise en œuvre des CDN, du processus PNA et autres plans de lutte contre le changement climatique en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique il s'agira de :

- Définir le cadre conceptuel d'élaboration de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC) ;
- Faire l'analyse des capacités nationales en matière d'apprentissage sur les changements climatiques en vue d'élaborer un niveau de référence ;
- Établir le lien entre la SNACC avec le Processus National d'Adaptation (PNA) et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de mobilisation des ressources financières et techniques pour la mise en œuvre de la stratégie.

3. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint au Programme du PNUD et la supervision du Spécialiste du Programme Développement Durable Inclusif, en étroite collaboration avec le Coordonnateur du Projet, le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC), les consultant.e.s conduiront l'étude selon le phasage ci-dessous :

Phasage	Tâches
	<i>Expert en éducation-formation</i>
<i>Phase 1 :</i> Démarrage et lancement de l'étude	Décrire la compréhension des Termes de référence ; <ul style="list-style-type: none"> - Décrire la méthodologie adoptée, les étapes de déroulement de l'étude ; - Réaliser des consultations avec les parties prenantes pour combler les lacunes et analyser les capacités, les besoins des parties prenantes pour la mise en œuvre de l'apprentissage sur les changements climatiques ; - Produire un rapport de cadrage.
	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une revue de la littérature des politiques et programmes de développement et de formation existants ; - Faire une analyse du dispositif et des contenus des programmes formation ; - Réaliser un état des lieux des programmes de formation, des cours et des modules d'éducation existants ; - Faire la cartographie des parties prenantes clés du secteur de l'Éducation.

Phase 2 : Elaboration de la Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une vision stratégique ; - Définir les axes stratégiques en matière d'apprentissage sur les changements climatiques ; - Elaborer la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les changements climatiques (SNACC) ; - Définir les actions et des moyens de mise en œuvre de la stratégie.
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les priorités stratégiques (nationales et sectorielles) en matière d'apprentissage ; - Évaluer les besoins et les priorités d'apprentissage ; - Évaluer les capacités nationales et sectorielles à fournir des formations ; - Proposer un cadre de mise en œuvre et un plan de mis en œuvre de la Stratégie ; - Proposer un mécanisme de suivi-évaluation de la Stratégie.
Phase 3 : Validation et formation	<ul style="list-style-type: none"> - Animer un atelier de validation de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les changements climatiques (SNACC) ; - Élaborer le document final de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les changements climatiques (SNACC) ; - Animer un atelier de renforcement des capacités des parties prenantes sur la mise de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les changements climatiques (SNACC).

4. RESULTATS ATTENDUS

- a) Le plan de travail est validé ;
- b) La revue documentaire est faite ;
- c) Les consultations avec les parties prenantes clés sont effectives ;
- d) Les axes stratégiques pour atteindre les résultats de la stratégie sont définis ;
- e) Un atelier de validation de la SNACC est organisé ;
- f) Une SNACC est produite.

5. PAIEMENTS

Les paiements sont repartis comme ci-dessous

LIVRABLES	MONTANT (%)
Rapport de cadrage est produit et validé (incluant un Plan de travail et la méthodologie)	30%
Document provisoire de la Stratégie Nationale sur l'Apprentissage sur les Changements Climatiques + TdR de l'atelier de validation	50%
Document final de la Stratégie Nationale sur l'Apprentissage sur les Changements Climatiques + Rapport de l'atelier de validation	20%

6. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Les consultant.e.s travailleront en étroite collaboration avec le PNUD, le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC). L'étude sera conduite sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet. Ainsi, une collaboration étroite et des échanges permanents avec les structures de gestion du projet seront nécessaires en vue de permettre un suivi continu et de faire face aux difficultés éventuelles pouvant entacher la bonne exécution de l'étude.

7. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est de (i) vingt-cinq (25) jours pour l'Expert Éducation-Formation. La période de la mission s'étalera sur deux (02) mois (mars – avril 2021). Les mesures de lutte contre la COVID-19 devront être appliquées dans le cadre de cette mission.

8. LIEU D'AFFECTATION

Les consultant.e.s devront être basé.e.s à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

9. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Expert en éducation-formation (25 jours)

- Avoir au minimum un diplôme Bac+5 (Ingénieur ou Master) en Sciences de l'Éducation-formation, Diplôme supérieur en éducation tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine de l'éducation-formation notamment sur les questions relatives au développement durable et aux changements climatiques ;
- Avoir une bonne connaissance dans la conduite de projets pédagogiques en lien avec les changements climatiques ;
- Avoir une expérience professionnelle en matière de l'élaboration de document de planification ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication avec précision et professionnalisme ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques éducatives mises en place en Côte d'Ivoire liées la promotion de l'environnement en milieu scolaire ;
- Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales.

10. LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française. La connaissance de l'anglais serait un atout.

11. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la consultant.e. doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, les frais de mission le cas échéant. Elle doit contenir le temps de travail en homme/jour de l'expert.e.

12. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) Les Curriculum Vitae (CV) or P11 des Experts, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références ;
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;

La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

13. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification, capacités et expérience							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation-formation	15					
1.3	Expertise avérée dans les questions d'évaluation de compétences et capacités, dans le développement de programme de formation	20					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total 1		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total 2		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Note maximum	Centre de recherche				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée, approche et Plan de travail pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants des tâches/responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
Total 2		40					

14. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le/la Candidat(e) techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

15) DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
Coûts du Personnel			
Honoraires			
Autres Frais (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.